

RAPPORT LOCAL

MAYOTTE



Accompagner
les employeurs publics
dans leur politique handicap



Fonds pour l'insertion des personnes
handicapées dans la Fonction publique



Photo de couverture : Chiconi, Mayotte

MAYOTTE

- ▶ Le mot de la DTH
- ▶ Ça s'est passé à Mayotte
- ▶ Chiffres clés
- ▶ Annexes

LE MOT DE LA DTH



Laure Ben Moussi
Directrice territoriale
au handicap du FIPHFP

La fin d'année 2024 aura été dramatique pour Mayotte, à la suite du passage du cyclone Chido.

Il est difficile dans ces conditions de faire un bilan de l'année en matière d'emploi de personnes en situation de handicap.

Notons tout de même que 2024 est la 3ème année au cours de laquelle les employeurs publics mahorais faisaient leur déclaration relative à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés. En trois ans, le taux d'emploi direct a doublé.

Les employeurs publics mahorais ont besoin de mieux comprendre le mode de fonctionnement du FIPHFP, de ses modalités d'intervention. Pour la première fois, le Handipacte est présent sur Mayotte. C'est ainsi que le Tour de France des handicaps invisibles, portant sur le diabète, a été organisé.

Au regard du désastre auquel est confrontée Mayotte, je partage les difficultés des Mahorais et leur affirme de manière inconditionnelle le soutien du FIPHFP au côté des personnes en situation de handicap et des employeurs publics.

ÇA S'EST PASSÉ À MAYOTTE

<https://www.fiphfp.fr/nos-regions/mayotte>

NOUVEAU WEBINAIRE «COMMENT RÉUSSIR SES ÉVÉNEMENTS ?»

Le jeudi 7 juillet 2024, le Handi-Pacte La Réunion-Mayotte a organisé un webinaire intitulé « Handicap et Communication : Comment réussir ses événements ? ». Troisième épisode d'une série dédiée au thème de la communication sur le handicap, ce webinaire a attiré 131 participants connectés depuis toute la France.

Un enjeu crucial pour sensibiliser

Les thèmes liés au handicap ne suscitent pas toujours l'enthousiasme. Le défi consiste donc à créer des événements marquants, efficaces et utiles tout en engageant les participants. Cette idée a été soulignée par Laure Ben Moussi, directrice territoriale handicap La Réunion-Mayotte, et Sophie Palma D'Amore, coordinatrice de la mission Handi-Pacte, qui ont introduit le webinaire.

Un public varié et motivé

Parmi les participants, on retrouvait principalement des référents handicap et des responsables de communication. Environ 40 % d'entre eux n'avaient jamais organisé d'événement auparavant. Leurs attentes reflétaient un besoin en concepts, outils et idées innovantes pour créer des événements à impact.

Des outils et idées concrètes

Animé par Cendrine Molina, le webinaire a offert une réflexion approfondie sur la création d'événements engageants et interactifs. L'élément phare était « la pyramide des objectifs », un modèle aidant à traduire les objectifs stratégiques en concepts événementiels concrets. Les participants ont également bénéficié de témoignages inspirants et d'une série de solutions adaptées à leurs besoins.

LE DIABÈTE AU PROGRAMME DU TOUR DE FRANCE DES HANDICAPS INVISIBLES

Le jeudi 3 novembre 2024, l'Hôtel de Ville de Mamoudzou à Mayotte a accueilli une étape majeure du Tour de France des handicaps invisibles organisé par le FIPHFP. Consacré au diabète, cet événement a réuni 80 participants et a mis en lumière les enjeux liés à cette maladie, très présente dans la société mahoraise.

Comprendre le diabète : une maladie invisible mais omniprésente

La première table ronde a présenté les caractéristiques du diabète et ses impacts quotidiens. Le Dr Zabi Assef, accompagné par l'association locale Rédiab Ylang 976, a expliqué les conséquences de cette maladie silencieuse. L'étude Unono Wa Maore, présentée par Houdhaïffi Be, a révélé une prévalence de 12 % de la population adulte touchée par le diabète et 12 % supplémentaires prédiabétiques, souvent sans diagnostic. Ces chiffres alarmants illustrent un enjeu majeur pour la santé publique.

Santé et travail : un équilibre fragile

La deuxième table ronde a exploré les défis que pose le diabète dans le monde professionnel. Madame Menier,

directrice de la MDPH de Mayotte, a souligné le faible recours à la reconnaissance du handicap sur l'île, avec seulement 1 300 inscrits pour 22 000 personnes concernées selon l'INSEE. Les échanges ont permis de réfléchir aux actions nécessaires pour mieux accompagner les agents et sensibiliser les employeurs.

Un événement riche en émotions

Les témoignages d'agents et les débats constructifs ont permis de mieux appréhender les réalités du diabète et des handicaps invisibles. Cet événement, une première à Mayotte pour le FIPHFP, a suscité un large intérêt parmi les acteurs locaux et a jeté les bases d'actions futures en faveur d'une meilleure inclusion.



CHIFFRES CLÉS

(Déclaration 2024 – Situation au 31/12/2023) - Hors employeurs nationaux. Le taux d'emploi et les BOE sont calculés sur la base déclarative des employeurs assujettis avec ou sans contribution (hors employeurs ayant fait l'objet d'une contribution forfaitaire).

2,32 % vs 2,01 % en 2023

TAUX D'EMPLOI DIRECT DANS LA FONCTION PUBLIQUE

3,00 %

vs 1,90 % en 2023

dans la fonction publique **D'ÉTAT**



3,29 %

vs 3,41 % en 2023

dans la fonction publique **HOSPITALIÈRE**



1,95 %

vs 1,53 % en 2023

dans la fonction publique **TERRITORIALE**



241 vs 202 en 2023

BÉNÉFICIAIRES DE L'OBLIGATION D'EMPLOI

11

vs 7 en 2023

dans la fonction publique **D'ÉTAT**



84

vs 85 en 2023

dans la fonction publique **HOSPITALIÈRE**



146

vs 110 en 2023

dans la fonction publique **TERRITORIALE**



93 vs 53 en 2023

RECRUTEMENTS

2

dans la fonction publique **D'ÉTAT**



2

dans la fonction publique **HOSPITALIÈRE**



89

dans la fonction publique **TERRITORIALE**



21 vs 23 en 2023

MAINTIENS DANS L'EMPLOI

1

dans la fonction publique **D'ÉTAT**



16

dans la fonction publique **HOSPITALIÈRE**



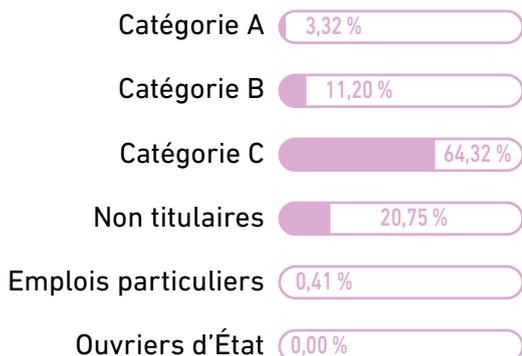
4

dans la fonction publique **TERRITORIALE**

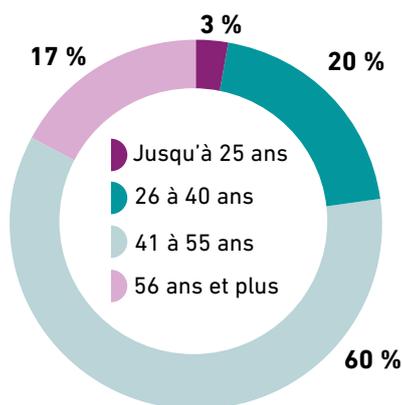


LES BOE EN 2024

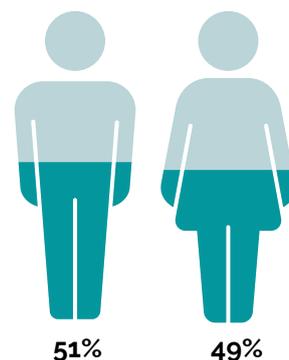
STATUT



ÂGE



GENRE



CATÉGORIE

Agents ayant fait l'objet d'un placement en Période de Préparation au Reclassement (PPR)	0,00%
Agents ayant fait l'objet d'une décision de reclassement	18,67%
Agents recrutés sur un emploi réservé	0,00%
Bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH)	0,83%
Sapeurs-pompiers volontaires titulaires d'une rente ou d'une allocation d'invalidité	0,00%
Titulaires d'une Allocation Temporaire d'Invalidité (ATI)	0,00%
Titulaires d'une carte d'invalidité ou d'une carte mobilité inclusion portant la mention « invalidité »	0,83%
Titulaires d'une pension d'invalidité	0,41%
Titulaires d'une rente d'invalidité avec une incapacité permanente au moins égale à 10 %	0,00%
Travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH (RQTH et assimilé)	78,84%
Travailleurs sur emplois particuliers	0,41%

DÉTAIL DES EFFECTIFS

	EFFECTIFS (ETR)				BOE				TED			
	FPE	FPH	FPT	TOTAL	FPE	FPH	FPT	TOTAL	FPE	FPH	FPT	TOTAL
MAYOTTE	367	2 550	7 472	10 389	11	84	146	241	3,00%	3,29%	1,95%	2,32%

Source : Recueil statistiques – Pôle contrôle de gestion de la DPS/CDC.

LES CONTRIBUTIONS EN 2024

Sources : Contrôle de gestion de la DPS/CDC ; Relevés de décision du Comité d'engagement ; PV des Comités nationaux et locaux ; Outil TRIO – Données hors employeurs nationaux.

1 676 887 € vs 1 716 086 € en 2023

CONTRIBUTIONS ÉMISES

40 020 €
dans la fonction
publique **D'ÉTAT**



331 470 €
dans la fonction
publique **HOSPITALIÈRE**



1 305 397 €
dans la fonction
publique **TERRITORIALE**



63 906 € vs 223 096 € en 2023

INTERVENTIONS DIRECTES FINANCÉES

0 €
dans la fonction
publique **D'ÉTAT**



0 €
dans la fonction
publique **HOSPITALIÈRE**



63 906 €
dans la fonction
publique **TERRITORIALE**



0 €
vs 4 118 € en 2023

**DANS LE CADRE DES
AIDES PLATEFORME**

63 906 €
vs 218 978 € en 2023

**AU TRAVERS DES
CONVENTIONS
EMPLOYEURS**

63 906 €
dans la fonction
publique **TERRITORIALE**



LES CONVENTIONS EN 2024

1 RENOUVELLEMENT FPT
VALIDÉ EN COMITÉ LOCAL
POUR UN TOTAL DE
207 774 €

ANNEXES

LE COMITÉ LOCAL

FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT

Le Préfet de région ou son représentant

Titulaires

Vincent CAZAUBON
Satyfatou MADI

Suppléants

Abdoul DAOUSINKA
Christian FABRE

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Titulaires

Madi Moussa VELOU
Madi Souf MADI
Madi Ousseni MOHAMADI

Suppléants

Elyassir MANROUFOU
Ambdilwahedou SOUMAILA
Sitirati MROUDJAE

FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

Titulaires

Zahara RIZIKI
Ayoudine SALIME

Suppléants

Patricia BIAGGI
Mahafourou SAIDALI

ORGANISATIONS SYNDICALES REPRÉSENTATIVES AU PLAN NATIONAL

Titulaires

Balahachi OUSSENI
Arkadine Abdou WASSION
Kamardine Madi SOILIH
Anssiffoudine PORT SAID
Andjili ALI
Mohamed BEN SAID ALI
Bruno COSSIN
Yahaya ZAKARIA

Suppléants

Rigotar Madi ANLI
Tissianti Boura MALIDI
Haoussi BOINAHEDJA
Henri NOURI
Bacar ACHIRAF
Mahabati MAHADI
Delfina Issoufa HOUDJATTE
Tadjidini YOUSSEUF

ASSOCIATIONS OU ORGANISMES REGROUPANT DES PERSONNES HANDICAPÉES

Titulaires

Bibi Echati MOUSSA
Razafina OILI
Kadafi ATTOUMANI
Houdhayati Mogne MALI

Suppléants

Isabelle AMIS
Tanzilou CHANFI
Abdou IBRAHIM
Hatuyfati BAKARY

PERSONNALITÉS COMPÉTENTES DANS LE DOMAINE DU HANDICAP

Chantal BALLAGER
Olivier NOUVELIÈRE
Aïcha BOUKIR

SÉANCES DU COMITÉ LOCAL

24 janvier

GLOSSAIRE

AGEFIPH: Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

ARS: Agence régionale de santé.

BOE: Bénéficiaire de l'obligation d'emploi.

Cap emploi: Organismes de placement spécialisés (OPS) exerçant une mission de service public, en charge de la préparation, de l'accompagnement, du suivi durable et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées.

CCAS: Centre communal d'action sociale

CD: Conseil départemental

CDG: Centre de gestion de la Fonction publique.

CEP: Conseiller en évolution professionnelle.

CHEOPS: Conseil national handicap & emploi des organismes de placement spécialisés.

CHRU: Centre hospitalier régional universitaire.

CNFPT: Centre national de la fonction publique territoriale.

DEA: Dispositif emploi accompagné

DGAFP: Direction régionale de l'administration et de la Fonction publique

DINUM: Direction interministérielle du numérique de l'état.

DOETH: Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés.

DREETS: Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités.

DTH: Directeur/trice territorial/e au handicap.

DuoDay: Journée nationale pendant laquelle un employeur public, privé ou une association accueille une personne en situation de handicap, qui forme un duo avec un professionnel volontaire pour découvrir son quotidien.

EA: Entreprise adaptée.

EHESP: École des hautes études en santé publique.

ESAT: Établissement et service d'aide par le travail.

ESMS: Établissement ou service social ou médico-social.

ETR: Effectif total rémunéré.

FALC: Facile à lire et à comprendre.

FFH: Fédération française handisport.

FIPHFP: Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique.

FPE: Fonction publique d'État.

FPH: Fonction publique hospitalière.

FPT: Fonction publique territoriale.

Handi-Pacte: Dispositif du FIPHFP et outil régional d'appui, d'animation et de développement de partenariats destiné à accompagner les employeurs publics dans leurs démarches d'insertion et de maintien des agents en situation de handicap.

MDPH: Maison départementale des personnes handicapées.

PFRH: Plate-forme régionale d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines.

PPR: Période de préparation au reclassement.

PRITH: Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés.

PRST: Plan régional de santé au travail.

RGAA: Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité.

RQTH: Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.

SEEPH: Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées.

SPE: Service public pour l'emploi.

TH: Travailleur handicapé.

TMS: Troubles musculosquelettiques.

TSA: Troubles du spectre de l'autisme.

Retrouvez plus d'informations sur
www.fiphfp.fr

**Fonds pour l'insertion des personnes
handicapées dans la Fonction publique**

12 avenue Pierre Mendès France
75914 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 58 50 99 33
e-mail : eplateforme.fiphfp@caissedesdepots.fr

